

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

Du 3 au 10 décembre 2026

ENSEMBLE, IMPOSONS LE RESPECT !



FILIÈRE SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE

**FO avec vous,
partout et pour
tous les agents du
secteur Social et
Médico-Social**

**Pas de lien social
sans moyens
humains !**

Ce que dit FO :

Depuis plusieurs années, le secteur social et médico-social subit des politiques d'austérité budgétaire qui fragilisent les établissements, les professionnels et les personnes accompagnées.

En introduisant des logiques de financement à l'activité et de pilotage standardisé, ces dispositifs éloignent le secteur de ses missions : accueillir, protéger, accompagner, éduquer, soigner, soutenir et favoriser l'autonomie des personnes.

À cela s'ajoutent une perte d'attractivité des métiers, des difficultés de recrutement inédites et une augmentation constante des besoins liés au vieillissement de la population, au handicap, à la protection de l'enfance et à l'accompagnement des personnes les plus vulnérables.

L'ensemble des professionnels constate la même dérive : le temps consacré à l'accompagnement diminue au profit de tâches administratives !

FO défend une organisation du travail qui redonne toute sa place à la relation humaine, à l'accompagnement éducatif, social et médico-social ainsi qu'à l'élaboration de véritables projets personnalisés.

Accompagner, protéger et soutenir... c'est notre métier.

Pour FO, la prise en charge des enfants et des résidents par une structure relevant du secteur social et du médico-social ne doit pas relever d'une logique comptable !

Voter FO en 2026, c'est soutenir :

Les rémunérations

- FO exige le versement du Complément de Traitement Indiciaire (CTI) à tous les agents de la Fonction Publique Hospitalière, sans aucune exception.

À travail égal, salaire égal !

FO revendique :

- Une augmentation de la valeur du point d'indice de 32 % afin de compenser les pertes de pouvoir d'achat de ces 20 dernières années ;
- L'ouverture de négociations pour la refonte complète des grilles indiciaires ;
- L'intégration de toutes les primes dans le traitement indiciaire soumis à pension ;
- Que les astreintes soient rémunérées et récupérées ;
- Une meilleure reconnaissance des astreintes avec une rémunération et une récupération réellement adaptées aux contraintes supportées ;

FO s'oppose à l'instauration de primes au mérite et condamne toute forme de primes sectorielles, parcellaires ou à géométrie variable, qui divisent les agents et fragilisent les collectifs de travail.

Les parcours et la carrière

FO dénonce les blocages dans les avancements de carrière et revendique un déroulement linéaire. Dans l'attente d'une réforme statutaire ambitieuse, FO revendique une augmentation importante des ratios promus/promouvables afin de permettre aux agents d'accéder plus rapidement aux grades supérieurs.

FO revendique notamment pour les :

- **Éducateurs Techniques Spécialisés, Éducateurs de Jeunes Enfants, Assistants Socio-Éducatif, Conseillers en Économie Sociale et Familiale, un reclassement** dans les nouvelles grilles A type (Infirmier en Soins Généraux) ;
- **Moniteurs d'atelier, profession emblématique dans les ESAT**, la « restauration » de ce grade (actuellement en cadre d'extinction) et sa requalification statutaire immédiate en catégorie B ;
- **Pour les Moniteurs-éducateurs (ME) : un reclassement immédiat sur les grilles B2 et B3**, suivi de l'ouverture de négociations visant leur intégration en catégorie A.
- **AMP (aides médico-psychologiques), AES (accompagnants éducatifs et sociaux)**, le passage de la catégorie C vers la B, avec un maintien de la prime de sujétion de 10 % et de la catégorie active (CNRACL), à l'image des aides-soignants et auxiliaires de puériculture, et une réingénierie des diplômes reconnaissant l'évolution réelle de leurs compétences ;
- **Cadre Socio-Éducatif, un alignement de leurs grilles sur celles** de leurs homologues du sanitaire, **Cadres de santé**.
- **Pour les personnels d'animation, la création d'une véritable filière professionnelle permettant un déroulement de carrière cohérent et surtout revalorisé.**

FO revendique également un accès renforcé aux études promotionnelles et à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) afin de favoriser les évolutions de carrière.

Les conditions de travail

FO revendique :

- Des organisations du travail respectueuses de la santé physique et psychologique des agents ;
- Des effectifs en nombre suffisant ;
- Le respect des temps de repos et des cycles de travail ;
- La mise en place de véritables politiques de prévention des risques professionnels ;
- Des dispositifs de soutien aux équipes confrontées à des situations complexes.

FO revendique un plan massif de titularisation pour tous les agents contractuels occupant un emploi permanent.

Pour FO, les revendications de l'ensemble des professionnels du secteur social et médico-social sont une priorité : elles font partie intégrante des combats portés par FO.

**NOS MÉTIERS ONT DU SENS,
DONNEZ-LEUR DES MOYENS !**

**FO, LE SYNDICAT QUI DÉFEND TOUS
LES GRADES ET TOUS LES MÉTIERS.**

**La Force du COLLECTIF,
la Voix de CHACUN**

**Du 3 au 10 décembre,
je vote FO !**



Santé

Avec vous, Partout, Pour tous !

